



Document trimestriel

Les bénéficiaires du RSA

Mayenne

Situation au 30/09/2011



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin septembre 2011 en catégories ABC, le nombre de bénéficiaires du RSA en Mayenne s'établit à 2 282 (2 591 en incluant les catégories D et E), soit une hausse mensuelle de 2,7% (+60 par rapport à fin août 2011).

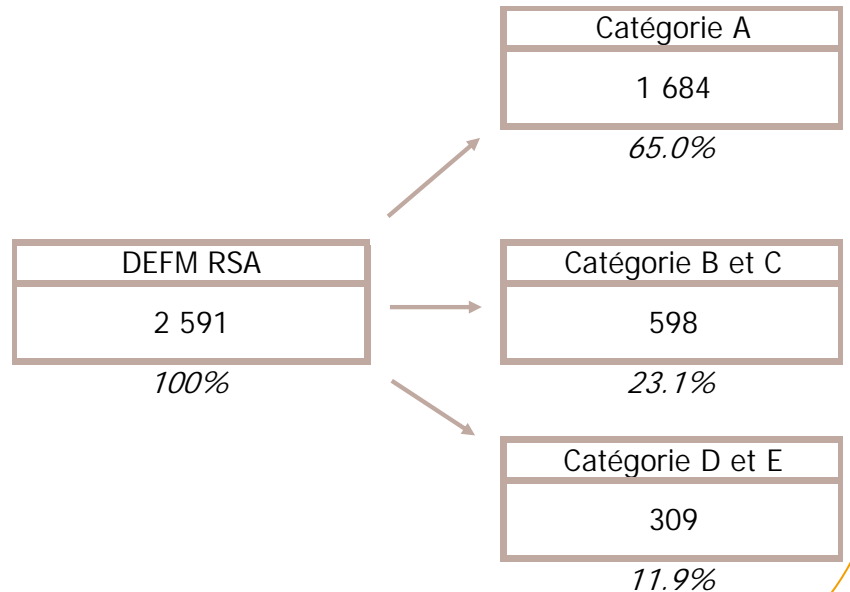
Les bénéficiaires du RSA représentent 19,9% de la demande d'emploi en catégorie A. On observe une prédominance de la catégorie A dans les bénéficiaires du RSA (65%). L'activité réduite est beaucoup plus présente dans la population DEFM totale que pour les bénéficiaires du RSA (37,3% contre 23,1%).

En Pays de la Loire, à fin septembre 2011, on dénombrait 36 835 bénéficiaires du RSA inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie ABC, soit 15,6% du total des demandeurs d'emploi.

La région représente 4,2% des bénéficiaires nationaux. C'est 1 point de moins que la représentativité régionale sur la demande d'emploi fin de mois (5,2% du national).

Sur la France métropolitaine, le nombre de bénéficiaires RSA, inscrits à Pôle emploi était de 879 652 au 30 septembre 2011 (19,6% du total des inscrits).

Répartition des bénéficiaires par catégories – Mayenne

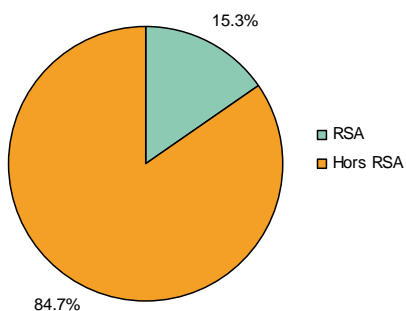


Le revenu de solidarité active (RSA) remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi de plus de 25 ans à compter du 1^{er} Juin 2009,

- apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garanti à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent),
- complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités.

Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions.

Poids des bénéficiaires RSA cat ABC (Septembre 2011)



On dénombre près de 2 600 bénéficiaires du RSA répartis sur les catégories principales (65% sont en catégorie A, 23,1% en catégories B et C).

En septembre 2011, ils représentent 15,3% de la DEFM départementale catégorie ABC.

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires ont des droits payables (80,5%). Parmi ces droits payables, 61% des DE font partie du RSA Socle.

En évolution annuelle, les orientations sont disparates. La plus forte chute concerne la catégorie D (-14,3%) tandis que les demandeurs d'emploi RSA en catégorie A ont vu leur nombre augmenter de 0,8% sur l'année écoulée.

Répartition des bénéficiaires RSA par type de RSA

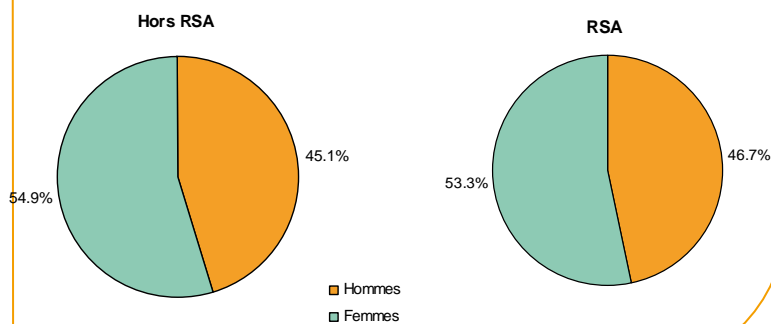
| | RSA Non Payable | RSA Payable | | | Total DEFM RSA | Evolution annuelle |
|--------------------|-----------------|--------------|------------------|------------|----------------|--------------------|
| | | Socle | Socle + Activité | Activité | | |
| Catégorie A | 372 | 932 | 180 | 200 | 1 684 | 0.8% |
| Catégorie B | 95 | 60 | 67 | 79 | 301 | -9.3% |
| Catégorie C | 122 | 32 | 35 | 108 | 297 | 0.0% |
| TOTAL A,B,C | 589 | 1 024 | 282 | 387 | 2 282 | 2.7% |
| Catégorie D | 17 | 34 | 13 | 20 | 84 | -14.3% |
| Catégorie E | 40 | 54 | 50 | 81 | 225 | -11.1% |
| TOTAL | 646 | 1 112 | 345 | 488 | 2 591 | 2.7% |

Caractéristiques des bénéficiaires

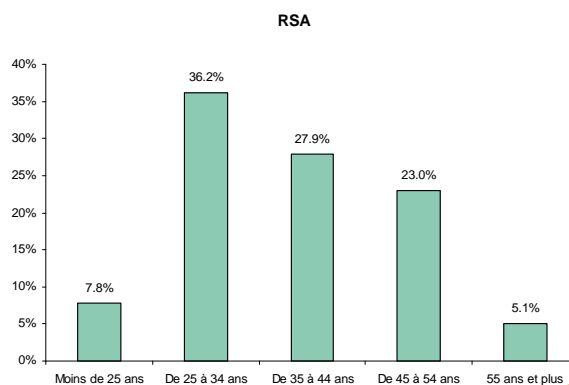
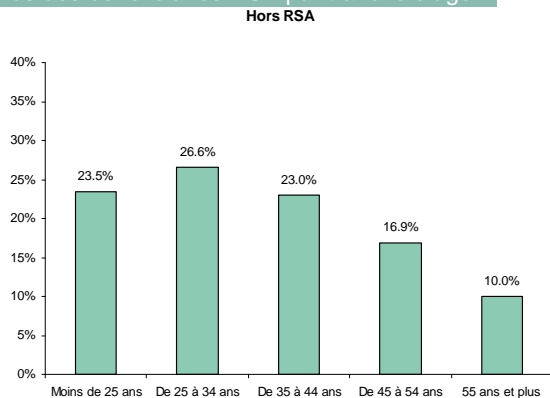
53,3% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Cette proportion est légèrement inférieure à celle observée dans la population DEFM hors RSA (54,9%).

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une large prédominance des 25-54 ans dans la population RSA. La différence la plus flagrante s'observe pour les 25-34 ans qui voient leur part gagner 9,6 points. A l'inverse, les jeunes perdent 15,7 points et seulement 7,8% d'entre eux perçoivent le RSA malgré l'assouplissement des règles.

Répartition des bénéficiaires par sexe – Septembre 2011



Poids des bénéficiaires RSA par tranche d'âge



Poids des bénéficiaires par niveau de formation et de qualification – Catégories ABC

| | Hors RSA | RSA |
|-----------|----------|-------|
| NIV I/II | 7.4% | 4.7% |
| NIV III | 10.5% | 5.0% |
| NIV IV | 21.4% | 14.5% |
| NIV V | 43.8% | 46.6% |
| NIV V bis | 6.8% | 9.5% |
| NIV VI | 10.1% | 19.8% |

| | Hors RSA | RSA |
|--|----------|-------|
| Ouvrier non qualifié | 3.0% | 5.0% |
| Ouvriers spécialisés ou qualifiés | 24.6% | 28.4% |
| Employés non qualifiés | 19.4% | 28.0% |
| Employés qualifiés | 43.3% | 34.1% |
| Cadres techniciens, agents de maîtrise | 9.8% | 4.4% |

46,6% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau BEP-CAP. Viennent les bénéficiaires n'ayant jamais dépassé le niveau 3ème (19,8%) et ensuite les demandeurs d'un niveau Bac (14,5%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage. Les niveaux de formation élevés permettent de limiter le recours au dispositif. Le différentiel entre la part du niveau de formation dans la population RSA et hors RSA est négatif à partir du niveau IV. Les demandeurs ayant atteint les niveaux Bac enregistrent l'écart le plus important (-6,9 points). A l'inverse les sans diplômes ou détenteurs du brevet des collèges voient leur part quasiment doubler dans la population RSA (19,8% contre 10,1%).

34,1% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les ouvriers spécialisés ou qualifiés (28,4%) et les employés non qualifiés (28,0%).

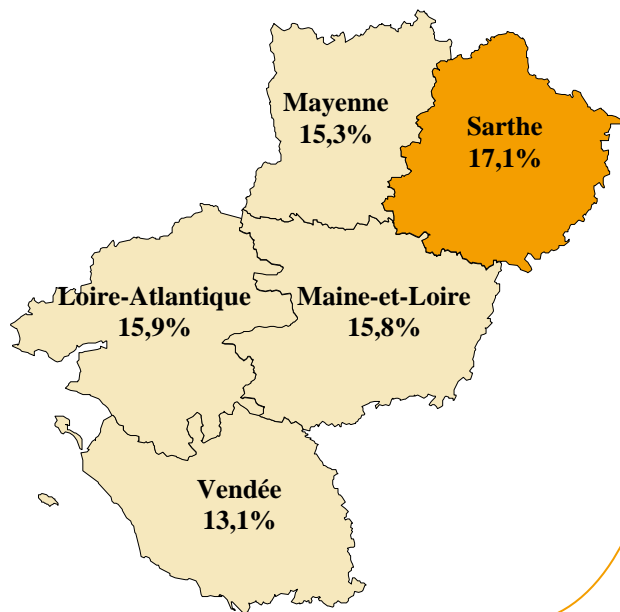
En termes de qualification, les différentiels sont également importants et deux groupes se distinguent. Un premier groupe de fonctions qualifiées possède une représentation plus faible dans la population RSA. C'est le cas des cadres, techniciens et agents de maîtrise (-5,4 points) et les employés qualifiés (-9,2 points). Seuls les ouvriers qualifiés voient leur part progresser (+3,8%). A l'inverse, la faible qualification est un facteur déterminant dans la population RSA. Les employés non qualifiés ont une part de 8,6 points supérieurs dans la population RSA. Les ouvriers non qualifiés voient leur part progresser de 2 points entre les deux populations.

Les 15 métiers les plus recherchés par les bénéficiaires RSA (septembre 2011)

| ROME | Bénéf RSA | Rang pop hors RSA |
|--|-----------|-------------------|
| K2204 Nettoyage de locaux | 236 | 3 |
| H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage | 190 | 2 |
| K1304 Services domestiques | 162 | 5 |
| K1303 Assistance auprès d'enfants | 87 | 1 |
| J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers | 74 | 4 |
| A1203 Entretien des espaces verts | 67 | 9 |
| D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne | 60 | 8 |
| N1105 Manutention manuelle de charges | 54 | 20 |
| G1605 Plonge en restauration | 44 | 25 |
| D1507 Mise en rayon libre-service | 42 | 12 |
| N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance | 39 | 21 |
| N1103 Magasinage et préparation de commandes | 37 | 7 |
| H2102 Conduite d'équipement de production alimentaire | 36 | 12 |
| F1704 Préparation du gros oeuvre et des travaux publics | 34 | 33 |
| D1505 Personnel de caisse | 33 | 17 |

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, les nettoyeurs de locaux se positionnent en tête avec 236 bénéficiaires, soit 9,1% de la population totale RSA. Viennent ensuite les opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage avec près de 200 demandeurs (7,3%) et enfin les services domestiques (5,3%) avec plus de 160 bénéficiaires en recherche. En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est bousculée. Le nettoyage de locaux, les services domestiques, l'entretien des espaces verts, la vente en habillement et accessoires de la personne, la mise en rayon libre-service et la conduite d'équipement de production alimentaire semblent être privilégiés dans la recherche d'emploi des bénéficiaires RSA. D'autres métiers font une apparition dans les 15 premiers métiers convoités. C'est le cas du personnel de caisse (17^{ème} rang hors RSA), manutention manuelle de charges (20^{ème} rang hors RSA), la conduite et livraison par tournées sur courte distance (21^{ème} rang hors RSA), la plonge en restauration (25^{ème} rang hors RSA) ou la préparation du gros œuvre et des travaux publics (33^{ème} rang hors RSA).

Poids des bénéficiaires RSA par département



Le poids des bénéficiaires RSA est différent d'un département à l'autre. La Sarthe possède la part la plus élevée avec 17,1% de bénéficiaires RSA. Viennent ensuite un groupe de 3 départements qui établissent leurs parts de bénéficiaires RSA entre 15 et 16% : la Mayenne (15,3%), le Maine-et-Loire (15,8%) et la Loire-Atlantique (15,9%). La Vendée est nettement détachée et s'impose comme le département qui bénéficie le moins de la mesure (13,1%).

Ces disparités sont amplifiées quand on affine les résultats par bassin. Les grandes métropoles régionales ont des taux de bénéficiaires RSA très élevés. C'est le cas du Mans (19,9%), de Nantes (18,7%), d'Angers (18,4%) ou encore de Laval (16,3%). Parmi les bassins ruraux, Fontenay-le-Comte (14,8%) et Saumur (15,9%) sont les plus touchés. La Roche-sur-Yon est le seul bassin important à être inférieur au seuil régional (14,7%). Autre grand pôle démographique, le bassin de Saint-Nazaire affiche une part de bénéficiaires RSA de 15,7%.

Cependant le poids des bénéficiaires RSA dans les bassins ruraux n'est pas uniforme. Beaupréau connaît le taux le plus faible avec 8,1% de bénéficiaires RSA contre 14,7% pour les Sables d'Olonne.

La Vendée est le seul département à avoir tous ses bassins en dessous du seuil régional.

Poids des bénéficiaires RSA par bassin

